

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6 B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/06/2023

N/Réf.: AND20195 709 PU

Gest.: AH

V/Réf.: Dossier 52882 Corr: DE LATTE G. NOVA: 01/XFD/1899360 ANDERLECHT. Place de la Vaillance, 33

(= zone de protection du monument « À nos Héros 1914-1918 » et des maisons traditionnelles, dont l'auberge De Swaene, sises place de la Vaillance, 7 / Inventaire)

<u>DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME</u>: Rénover l'appartement du 4e étage, isoler la façade arrière et les pignons, poser une nouvelle grille d'entrée, réaménager le bâtiment de commerce arrière

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 16/05/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 31/05/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation patrimoniale du projet © Brugis



Localisation du bien par rapport au monument classé et photomontage renseignant un des pignons isolés (documents joints à la demande)





Plan de la façade projetée joint à la demande

Selon la Commission, les travaux projetés en façades avant et latérales de la maison n'auront pas d'incidences négatives sur les perspectives vers et depuis les biens classés situés à proximité : ils n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial. Dans l'objectif d'une intégration maximale de la maison rénovée au contexte urbain, la CRMS recommande toutefois de traiter les pignons dans une couleur neutre (couleur ciment, éviter d'assimiler l'aspect des pignons à celui de la façade principale).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE Secrétaire C. FRISQUE Président

 $c.c.: \underline{hlelievre@urban.brussels}; \underline{mkreutz@urban.brussels}; \underline{ndeswaef@urban.brussels}; \underline{urbanisme@anderlecht.brussels}; \underline{crm} \underline{s@urban.brussels}; \underline{urban} \underline{avis.advies@urban.brussels}; \underline{protection@urban.brussels}; \underline{lleirens@urban.brussels}; \underline{gdelatte@anderlecht.brussels}; \underline{gdelatte@a$